



Pendant cette période de mobilisation sociale exceptionnelle, la Fédération des Services Publics et de Santé ainsi que son Union Nationale de la Santé Privée et la Fédération Nationale de l'Action Sociale FORCE OUVRIÈRE tiennent à réaffirmer leur total rejet de la politique de destruction des conquêtes sociales obtenues depuis 1945.

Elles condamnent et combattent toutes les manœuvres visant à la mise en place d'une Convention Collective Unique au détriment des Conventions Collectives Nationales du secteur sanitaire, sociale et médico-sociale.

Aujourd'hui, protéger les branches, c'est empêcher la Fédération Patronale NEXEM de fédérer, avec sa vision, l'ensemble des employeurs, pour mettre en place une Convention Collective Unique, dont les classifications seraient basées sur les compétences, au détriment des Diplômés et Titres Nationaux.

Le projet de NEXEM, largement soutenu par la CFDT est inacceptable.

La Loi Travail et les ordonnances Macron ont déjà fragilisé le champ de négociation dans les branches. La volonté du gouvernement d'en réduire le nombre par des fusions, a pour but de niveler par le bas les acquis conventionnels.

Nos fédérations se sont réunies pour réaffirmer nos revendications de maintien et d'amélioration de toutes les Conventions Collectives Nationales ainsi que notre opposition à toute Convention Collective Unique étendue pour le secteur sanitaire sociale et médico-social.

Elles mettront tout en œuvre pour renforcer et développer la libre négociation dans le cadre des conventions collectives nationales existantes.

Paris, le 18 décembre 2019